

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER
DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES
REUNI LE 25 AVRIL 2024**

Le Conseil est présidé par Lucie Gournay, directrice de l'UFR.

Parmi les membres élus, étaient présents ou représentés par une procuration :

Collège A : Myriam Baron, Emmanuel Fureix, Daniel Meyer, Jacques Paviot, Frédérique Sitri, Graciela Villanueva, Guillaume Marche

Collège B : Sergio Delgado, Alexandre Borrell, Karine Chambefort, Karine Lapeyre, Virginie N'dah Sekou, Emilie Nee, Antoine Servel, Sophie Blanchard

BIATSS : Nicolas Bilet, Roberta Conte Ronach, Imane Mimouni

Personnalités Extérieures : Evelyne Bossard, Clotilde Trichet

Usagers (étudiants) : Ewan Zindy

Parmi les **membres de droits** étaient présents : Elisabeth Vialle, Clément Duyck, Laure Gallouët, Karine Bellance.

Parmi les **membres invités** étaient présents : Denis Bousch, Jean-Marie Chevalier, Véra Delorme, Nadia Duchene, Emmanuelle Faure, Aline Garnier, Bernard Gendrel, Warren Pezé, Mireille Touzery, Stéphanie Wojcik, Nathalie Gorochov
Lucie Gournay ouvre le Conseil.

1. Vote du PV du Conseil de Gestion du 28.03.2024

Ce point est reporté à un autre conseil.

2. Points d'informations :

Parcoursup

Clément Duyck rappelle que la phase de classement de candidature se déroule jusqu'au 21 mai. Une formation a eu lieu pour gérer la complexité des fichiers Excel. Cette formation a été réalisée par Juliette Morel.

MonMaster

Elisabeth Vialle rappelle que les candidatures doivent être étudiées avant le 23 mai 2024. Les dossiers études en France vont être relancés car il n'y a pour le moment aucun retour. Les entretiens des étudiants ont déjà eu lieu dans d'autres universités et les retours sont donc recommandés avant le 23 mai 2024.

HCERES

L'UFR LLSH n'a pas souhaité participer à la relecture des dossiers des autres composantes, mais a reçu les premières relectures des collègues d'autres composantes. Certaines remarques sont pertinentes.

Lorsque tous les retours auront eu lieu, l'équipe de direction reviendra vers les directeurs de départements et il faudra attendre un retour le 15 mai au plus tard.

Daniel Meyer, élu CFVU, indique qu'il a participé à des relectures. Il indique qu'il a examiné des dossiers complètement extérieurs à son domaine.

Festival

Lucie Gournay revient sur le festival FEU qui s'est tenu fin mars. Elle a assisté à quelques séances et note que cet événement a été un formidable moment pour créer des échanges entre participants de tous horizons. Le festival sera relancé l'an prochain.

Un autre festival histoire populaire se tiendra le 7 et le 8 juin 2024. Elle recommande aux membres du conseil d'y participer.

AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) SHS

L'UPEC souhaite s'investir aux côtés de l'université Paris 8 sur la thématique de la démocratie participative et numérique. L'idée de cet AMI est de créer un projet inter-établissement, soit en portant, soit en intégrant un projet porté par un autre établissement.

Myriam Baron indique que les établissements de recherche (notamment le CNRS) s'y investissent particulièrement.

Mentorat

La direction LLSH est en train de monter des partenariats, notamment avec l'université inter-âge du Val de Marne, pour pouvoir proposer aux étudiants un mentorat, afin d'aider les étudiants à développer leurs compétences lors d'entretiens professionnels.

Une première expérimentation l'an prochain sera menée auprès des L2 et D2 (DEUST2). Les responsables d'année seront prévenus afin d'identifier les étudiants intéressés.

Une formation des mentors sera assurée par le SCUJO-BAIP, et un cadre sera posé.

Une proposition d'un mentor et deux mentorés est proposée par Antoine Servel, suite à une remarque de Mireille Touzery sur une interdiction à un enseignant de rester seul avec un étudiant.

3. Campagne d'emploi

Lucie Gournay indique qu'il y a encore peu d'éléments à communiquer, en raison de la démission des vice-présidents de l'université. Elle doit avoir une réunion avec une partie de l'équipe politique le vendredi suivant le Conseil. Lucie Gournay perçoit un changement de discours et plus particulièrement un assouplissement de la rigueur affichée. Elle pense qu'il n'y a aucune raison de ne pas demander l'ensemble des supports de poste, afin de prévenir un gel qui serait opéré au pourcentage.

Myriam Baron se demande si un bilan a été fait sur la réalité des publications suite aux annonces de gel, avec un taux uniforme de gel. Lucie Gournay répond que l'on connaît la réalité : entre les jeux de coulisse et les interventions externes, la campagne d'emploi (et les publications complémentaires) ont été très déséquilibrés, et l'UFR LLSH a été la plus touchée en termes de masse salariale gelée

Lucie Gournay indique qu'il faudra se souvenir de l'historique. Les discussions pourraient durer jusqu'en septembre. Elle espère qu'il n'y aura pas de revirement de stratégie.

Myriam Baron voudrait savoir comment se passent les redéploiements de postes entre composantes. Lucie Gournay assure que les postes n'ont pas officiellement quitté les composantes, même si les supports appartiennent à l'université.

Frédérique Sitri demande si on en sait plus sur l'élection du futur VPCA. Lucie Gournay indique que le nom d'Amilcar Bernardino va être proposé, au vu de son expertise et son historique. Il devra gérer en urgence le Plan de Retour à l'Equilibre Financier (PREF), qui a été refusé par le rectorat, et qui aura un impact sur la campagne d'emploi. Le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) entre l'Etat et l'université devra être également finalisé. Une première présentation a eu lieu en Conseil Académique Plénier. Daniel Meyer note sur ce COMP des contre-indications qui sont apparues lors de la présentation.

Lucie Gournay demande que les départements classent les demandes internes avec des données les plus factuelles possibles. A ce stade, il ne faut que les intitulés de postes. Il faut aussi garder un esprit pluriannuel et collectif entre les départements. Il faudrait que les départements les plus à l'aise en masse salariale accepte des réductions (passer de PU à MCF, etc.). Elle a bien conscience de la difficulté de cet exercice.

Virginie N'Dah-Sekou voudrait que les argumentaires soient diffusés en amont pour aider à comprendre les besoins des autres départements et améliorer le collectif. Lucie Gournay répond par la positive. Maria-Graciela Villanueva demande s'il faut tenir compte de la NOF. Warren Pezé indique que son département accepte de dé-pyramider un poste de PR en poste de MCF. Lucie Gournay salue cette proposition.

Nathalie Gorochov demande s'il faut produire uniquement les intitulés de poste. Il lui est répondu qu'il faut produire les intitulés, mais aussi les argumentaires. Nathalie Gorochov ne comprend pas la notion d'historique à maintenir d'une campagne à l'autre, puisque les postes peuvent varier d'une année à l'autre. Lucie Gournay rappelle que le principe d'historique avait été décidé collectivement, dans un esprit pluriannuel. Des membres du Conseil rappellent que ce principe avait même été voté.

4. Vote calendrier universitaire 2024-2025

Elisabeth Vialle présente les deux propositions retenues pour les calendriers et les commentent en fonction du cadrage de l'établissement.

La semaine de révision sera placée avant les examens ou avant la semaine 13 puisque les jurys doivent avoir lieu la semaine du 14 juillet dernier délai.

Les étudiants doivent être informés des rattrapages deux semaines avant le début des examens et le calendrier des épreuves devra être mis à disposition à la même date.

Lucie Gournay indique que, dans le cadre de la NOF, il faudra absolument travailler sur la question des rattrapages pour permettre de favoriser les oraux et un système d'inscription pour mieux prévoir la charge de travail.

Bernard Gendrel demande s'il serait possible de passer la session de rattrapage à une seule semaine dès l'an prochain. Cela n'est pas possible en l'état car il y a trop d'examens écrits et pas assez de mutualisation.

Après discussion l'équipe de direction se renseignera pour voir s'il est possible de contraindre les étudiants à s'inscrire aux rattrapages avant afin de calibrer les oraux et écrits et faire tenir les rattrapages sur une semaine.

Une proposition paraît plus consensuelle :

Planning type pour les Licences :

Début des cours le 23 septembre 2024

Pause pédagogique : 28 octobre 2024

Pause pédagogique : 23 et 30 décembre 2024

Pause pédagogique : 24 février 2025

Pause pédagogique : 14 avril 2025 (pause administrative)

Examens sessions 2 : 30 juin et 7 juillet 2025

Jury semaine du 14 juillet 2025

Après lecture des procurations,

Cette proposition de calendrier universitaire est mise au vote et adoptée à la majorité moins une abstention.

5. Vote Architecture de l'offre de formation

Clément Duyck présente l'offre de formation.

Licences générales

- DEUST : reconduction à l'identique en raison des modifications déjà effectuées cette année
- Géographie et aménagement : restructuration et création d'un parcours type enseignement second degré.
- Histoire : restructuration et création d'un parcours type enseignement, fermeture de la DL Histoire-Allemand, avec une possibilité de mettre en avant la thématique « journalisme »
- LEA Créteil : restructuration avec changement des intitulés des parcours types et modification de la structure des UE. Les nouveaux intitulés de licence LEA Créteil : « Communication, Culture et Commerce international », Sénart : « Commerce et relations internationales ». Daniel Meyer demande si les deux combinaisons de langues Anglais-Allemand et Anglais-Espagnol sont maintenues et on lui répond que oui au LEA Créteil.
- LLCER : restructuration comprenant une modification des structures des UE et une création du parcours type enseignement, une fermeture de la double licence d'allemand-histoire, éventuellement le changement de mention LLCER allemand et/ou l'ouverture d'une double licence avec l'IEP Sciences Politiques.
- Lettres : restructuration avec modification de la structure des UE, une fermeture de la licence 3 médiation culturelle, fermeture de l'option LAS (et création d'une option LAS mutualisée avec la philosophie et éventuellement d'autres départements pour créer une LAS « humanités ») et la création d'un parcours type enseignement.
- Philosophie : Modification de la structure des UE, fermeture de la LAS actuel et création d'une option LAS avec lettres ainsi que d'autres départements (LAS humanité accès santé).

Licences professionnelles

- Licence métier de l'aménagement des territoires et de l'urbanisme actuellement suspendu sera fermé pour la NOF.

Masters

- Communication politique et publique en France et en Europe : reconduction à l'identique (sauf stage en M1).
- Géographie : Changement de la mention générale pour Aménagement, Environnement et Développement (GAED). Reconduction des 4 parcours types, création d'un Master FA :

- « Villes en transition / environnement » (sous réserve de l'obtention de postes). Passage du master TVS de FI à FI/FA.
- Histoires : 4 parcours + EUR FRAPP. Changement de l'intitulé du parcours type du master recherche
 - LEA Sénart : ouverture du Master en 2025 FI/FA donc reconduction à l'identique, fermeture du Master Transport/logistique, mort-né
 - LEA Créteil : refonte des deux parcours FI « Commerce international et supply chain management » et « Marketing international et communication interculturelle » | FA : Master « Commerce, Marketing et Communication internationale ».
 - LLCER : qui comprends les parcours LLCCI, les parcours FRAPP associés et les parcours MRT mention LLCER : Changement d'intitulé parcours LLCER parcours LLCCI dans les trois aires linguistiques et la modification UE master mention LLCER
 - Lettres : 3 parcours concernés « métier de la rédaction et de la traduction » « littérature, discours francophonie » et « parcours FRAPP » : création de deux parcours type « Médiations culturelles, documentaires et numériques en médiathèques et collectivités territoriales » et en FI/FA « Narration et image » en collaboration avec Méliès et l'INA et modifications UE.
 - Philosophie : restructuration fermeture d'un parcours type et modification d'intitulé d'un parcours type il y aura une fusion des deux parcours types en un parcours type à option.
 - DAEU : Reconduction à l'identique

Les données indicatives sur l'architecture de la nouvelle offre de formation sont mises au vote, et adopté à l'unanimité.

6. Vote : candidatures pour les commissions : pédagogie, moyens, statuts, recherche.

Suite à l'appel à candidature, aucune candidature n'a été reçue. Un nouvel appel sera donc lancé.

Questions diverses

LLSH en colère

Nicolas Bilet demande si les LLSH sont toujours en colère, et s'il ne serait pas temps d'enlever les bannières qui ornent les bâtiments.

Cela ouvre le débat sur la campagne d'emploi : Lucie Gournay indique que les résultats pour la campagne d'ATER est plutôt bonne pour les LLSH, avec seulement deux gels de poste. Cela ne dit rien de la campagne des permanents.

Concours d'enseignement

Emmanuelle Faure s'interroge sur l'identification des ECTS à pointer pour l'année de transition des concours équivalents MEEF. Il n'y a pas d'information sur le contenu des concours et les répartitions, notamment sur l'histoire-géographie.

Lucie Gournay répond que lors d'une réunion avec l'INSPE, il a été dit que des instructions seraient précisées notamment parce qu'on aurait les sujets zéros mais aucune date n'a été donnée.

Alexandre Borrel souhaite savoir si des motions ont été votées dans d'autres universités et s'il faut ou non s'en saisir sur un prochain Conseil.

Lucie Gournay rappelle que le concours de transition aura 90% de disciplinaire et un oral qui s'appellera *oral 2*. L'INSPE devrait mettre à disposition pour l'oral un module d'auto-formation. La transition pourrait durer 2 ans.

Une conversation s'engage sur les projets à terme et sur leurs conséquences.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée.